



## SHORT

### BIOGRAPHY

**Mme Salamata ROUAMBA ILLY**, est directrice de la régulation des marchés fixe et mobile à l'ARCEP Burkina Faso. A ce titre, elle connaît des questions relatives à l'interconnexion des réseaux, au partage d'infrastructures, à l'existence d'une concurrence saine et loyale entre fournisseurs de services de communications électroniques, à la fourniture d'une bonne qualité de service et à une transparence des offres tarifaires à l'égard des consommateurs, à la tenue d'un observatoire des marchés,

Elle totalise une expérience professionnelle **de plus d'une vingtaine d'années dans le domaine des télécommunications** dont plus d'une décennie chez un opérateur de télécommunications où elle a animé le département en charge de la réglementation et des affaires juridiques pendant 12 ans avant de rejoindre le régulateur où elle a été conseiller juridique du Président de l'ARCEP avant d'être chargée de la Direction de la régulation des marchés fixe et mobile.

Mme ROUAMBA a participé activement aux travaux liés à la réglementation du secteur depuis la réforme du secteur des télécommunications au Burkina Faso en 1998 et à l'élaboration des différents textes dont la loi relative aux transactions électroniques, à la gestion des noms de domaines etc.

Au plan communautaire, elle a pris part à de nombreux travaux menés par la CEDEAO, l'UEMOA tels que à l'harmonisation de la réglementation applicable aux TIC,

A l'échelle continental, elle a pris part à de nombreux travaux de l'Union africaine et de la CEA sur les TIC dont l'élaboration de la réglementation relative aux transactions électroniques, etc.

**Mme ROUAMBA SALAMATA** est titulaire d'un DESS en droit des affaires, d'un badge en régulation et d'un master en régulation de l'économie numérique délivré par Télécom Paris tech.